

CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2013 – 2014 DE CYCLOSPORT


🚴🚴🚴 Le Cycloport ...

🚴 Février - Octobre : des courses organisées par les clubs affiliés tous les week-end et ouvertes aux catégories 13/14 ans, 15/16 ans, Féminines, Catégorie 1, Catégorie 2, Catégorie 3 et Catégorie GS (a et b). La pratique du cycloport nécessite en plus de la licence un Carton de Compétiteur à demander par l'intermédiaire de votre club.

Les féminines sont acceptées sur toutes les courses, elles prennent le départ avec les GS ou dans leur catégorie de valeur.

🚴 Port du casque (communiqué de notre assurance APAC)

Sur proposition de la Commission Nationale, au terme d'une décision du Comité Directeur National, le port du casque est imposé pour toutes les activités cyclistes (lors des entraînements, sorties, reconnaissances, échauffements, compétitions, etc...).

🚴 Le "Challenge UFOLEP des jeunes 2013-2014" identifiable grâce au logo  est ouvert aux garçons et filles 13/14 ans et 15/16 ans de Gironde d'Aquitaine et de Charente. Il se déroule sur 17 courses de la saison de Gironde.

Le départ des 13/14 se fera après les 2 et GS & 15/16 se fera après les 1^{er} et 3.

Les 5 premiers prennent 10, 7, 6, 4 et 3 points les autres coureurs inscrits en recueillent 1 pour la participation.

Un classement meilleur sprinter sera mis en place sur les courses avec des points comptant pour le challenge. La répartition des points sera 5, 3 et 1 points.

Pour le challenge des jeunes, un maillot distinctif pour le 1^{er} du classement général sera remis à chaque course jeune pour les catégories 13-14 ans et 15-16 ans. Ce maillot n'est destiné qu'aux jeunes girondins. Ce maillot ne pourra être porté que par le 1^{er} de challenge au regard du classement établi sur la course précédente. Le maillot n'est pas gardé par le jeune après la course. Le maillot est donné par le délégué avant le départ à condition que le 1^{er} du challenge soit présent. Si il y a un changement de leader au classement après chaque course, le délégué se charge de récupérer le maillot et d'en attribuer un au nouveau leader.

Le maillot de leader du challenge ne pourra pas être porté lors des championnats.

Il n'y a pas de minimum de courses à effectuer. En cas d'égalité, celui ou celle qui aura participé au plus grand nombre de courses de la saison sera déclaré(e) vainqueur(e).

La remise des récompenses aura lieu lors de la remise des « Challenges UFOLEP » de novembre.

Les trois premiers girondins de chaque catégorie seront récompensés. Pour recevoir son prix, la présence est obligatoire lors de cette cérémonie.

Vous trouverez le classement sur le site de l'UFOLEP GIRONDE.

Renseignements : Xavier Rodet : 05-56-93-26-86 ou xavelo@hotmail.fr


COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP Gironde
72 Avenue de l'Église Romane 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél. : 05.56.79.00.22 - ufolep33@gmail.com - www.cd.ufolep.org/gironde


EXTRAIT REGLEMENT CYCLOSPORT NATIONAL 2013-2014 AVEC LES SPECIFICITES GIRONDINES


Cet extrait reprend les éléments les plus importants, mais n'est en aucun cas exhaustif et ne vous dispense pas de la lecture complète du règlement.


Ce règlement est disponible sur simple demande au Comité Départemental UFOLEP Gironde ou en téléchargement sur www.ufolep-cyclisme.org

Les épreuves cycloport UFOLEP ne sont ouvertes qu'aux licenciés UFOLEP titulaires d'une carte cycloportive.

S. 01 	GUITRES	2 - GS - 13/14 1 - 3 - 15/16		15 h 00
Prix de la ville de Guitres - circuit moyen 10km				Tarif : 7 € Tarif Jeune : 3 €
☞ A.V.C LIBOURNAIS Jean-Jacques SZKOLNIK - 05-57-69-23-70 - jean.szkolnik@orange.fr				


D. 09 	SAINT-LOUBES 15 avenue de Cajus (Devant le gymnase du collège Max Linder)	M : 3 tours C : 5 tours GS : 6 tours 3 : 7 tours 2 : 8 tours 1 : 9 tours	27 km 45 km 54 km 63 km 72 km 81 km	Départ pour toutes les catégories à 14 h 00
Grand Prix cycliste des sirops MENEAU - Circuit moyen 9 km				Tarif Adulte : 6 € Tarif Jeune : 3 €
☞ C.C. SAINT-LOUBES cycloclub.st.loubes@orange.fr Daniel AMPE 06-88-75-37-27 - Marc BARRERE 05-56-72-42-33 / 06-18-27-12-92				

D. 16 	CAVIGNAC	2 - GS - 13/14 1 - 3 - 15/16	72 - 54 - 36km 81 - 63 - 36km	14 h 00
Grand prix de Cavignac - circuit Moyent 9.7km				Tarif : 7 € Jeune : 3 €
☞ CAVIGNAC CNG Luc RIMBERT : 06-32-63-55-70 - ccng@laposte.net				

S. 22 	BARSAC Lieu dit la Pinesse	2 - GS - 13/14 1 - 3 - 15/16	61-49-30km 67-55-37km	13 h 30 15 h 15
Prix du Souvenir Robert LIRE- Circuit Plat 6.1 km				Tarif : 7 € Tarif Jeune : 3 €
☞ V.C. BARSAC Raymond RIBES : 06-78-55-68-48				

V. 28	Vélodrome Bordeaux Lac	Toutes catégories		19h00
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CYCLISME SUR PISTE				
☞ Inscription : UFOLEP Gironde - www.cd.ufolep.org/Gironde et ufolep33@gmail.com				

D. 06	MARANSIN	GS - 2 1 - 3	53 - 68.9 79.5 - 63.6	13 h 30 15 h 30
Prix de la Municipalité - Circuit moyen 5,3 km				Tarif : 6 €
☞ A.C. LIBOURNE Jean-Jacques LALANNE : 06-79-24-32-74 jeanjacqueslalanne@orange.fr ou Annie CHASSERIAUD : 06-10-79-16-46 annie.chasseriaud@sfr.fr				

D. 13 	LE GRAND PRIX GUY LAFOURCADE ST CROIX DU MONT	2 - GS - 13/14 3 - 1-15/16	55 - 60 65 - 70	12 h 00 14 h 00
				Tarif : 6 € Tarif Jeune : 3 €
SEMENS CYCLING TEAM - Nicolas GLEMET 06-79-97-94-61				

D. 20	LIPOSTHEY	GS 3 2 1	18 tours 20 tours 22 tours 24 tours	14 h 00 16 h 00
				Tarif : 6 €
SEMENS CYCLING TEAM - Nicolas GLEMET 06-79-97-94-61				

🔗🔗🔗 AVRIL 2014

L. 21	SAINT-CIERS sur GIRONDE « Les Ferrés »	GS – 2 1 - 3	45 – 55 70 – 60	14 h 00 15 h 30
Prix du Comité des Fêtes - Circuit Plat 4.5 km				Tarif : 6 €
🔗 V.C. ST-THOMAS/ST-CIERS Monique REAUD 05-57-32-69-29 jean-pierre.reaud0046@orange.fr				

D. 27	CAPIAN	1 – 3 – 15/16 2 – GS – 13/14	55 75 - 70	14 h 00 16 h 00
Prix de la Municipalité Semi Nocturne : 2.5 km				Tarif : 7 € Tarif Jeune : 3 €
🔗 CASTRES C.C. Thierry PEANNE 06-72-81-46-06 thierry.peanne@wandoo.fr				

🔗🔗🔗 MAI 2014

J. 01	SAUGON	1 – 2 – 3 – GS– 15/16		9 h 00
Championnat Départemental Contre la Montre – Circuit Plat 12 Km				Tarif : 6 €
🔗 C.C. SAINT-PALAIS Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-57 michel.toulon33@orange.fr				

J. 01	SAUGON	1 – 2 – 3 – GS – 13/14 – 15/16	84 km	15 h 30
Grand Prix Didier Petit – Circuit Plat 12 km				Tarif : 6 €
🔗 C.C. SAINT-PALAIS Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-57 michel.toulon33@orange.fr				

S. 03	AMBES	GS – 2 3 – 1	52.5 - 63 73.5 - 84	15 h 00
Fête locale – Circuit Plat 10.5 Km				Tarif : 7 €
🔗 C.C. AMBES Robert DUPOUY 05-57-43-27-85 / 06-80-91-21-95 albert_dupouy@orange.fr				

D. 04	SAINT PALAIS	3-GS 1-2		15 h 00
Grand prix du Cyclo Club et de la Mairie - Circuit Moyen 9 Km avec 500 m chemin de terre				Tarif : 6 €
🔗 C.C. SAINT-PALAIS Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-57 michel.toulon33@orange.fr				

J. 8	POMEROL	GS – 2 1 – 3	50.7 – 70.2 78 – 62.4	13 h 30 15 h 30
Souvenir Guy Banne – Circuit Moyen 3,9 km				Tarif : 6 €
🔗 A.C. LIBOURNE Jean-Jacques LALANNE : 06-79-24-32-74 jeanjacqueslalanne@orange.fr ou Annie CHASSERIAUD : 06-10-79-16-46 annie.chasseriaud@sfr.fr				

D. 11	GOURS Trophée Municipal Mairie de Gours	GS – 2- 13/14 1 – 3- 15/16		14 h 00 16 h 00
Prix de la Municipalité Circuit moyen 5.5 km				Tarif : 6 € Jeune : 3 €
🔗 V.C. GOURS Honoré SEGUY : 06-88-88-76-25 ; Jean-Louis MOMBOEUF : 06-34-64-22-77 ; Francis GAUTRIAS 05-57-49-74-45 gcs123@wanadoo.fr				

D. 18	ABZAC – Salle des Fêtes	Toutes catégories	Selon catégorie	A partir de 9 h 00
Championnat Départemental - Circuit 9.6 km Inscription préalable obligatoire auprès du Comité Départemental				Tarif : 6 € Jeune : 3 €
🔗 Club organisateur : .C. ABZAC – Inscription UFOLEP Gironde : www.cd.ufolep.org/gironde , ufolep33@gmail.com				

S. 24 	LANTON	GS – 2 – 13/14 1 – 3 – 15/16	50 – 66 - 23 83 – 73 - 43	13 h 40
2ème Prix de la ville de Lanton / circuit plat 3.5 km				Tarif : 6 €
UCL LANTON Daniel BROUQUI : 06-75-76-58-19 daniel.brouqui@orange.fr				Jeune : 3 €

J. 29	SALLES	GS – 2 1 – 3	50 – 60 80 – 70	15 h 00
Grand Prix Michel Cornille – Circuit Plat 10 Km				Tarif : 8 €
C.C. VAL DE L'EYRE http://pagesperso-orange.fr/cc.valdeleyre Jean-Marc CAMELEYRE 06-16-15-47-92 jean-marc.cameleyre@wanadoo.fr				

D. 1	MONTSUE (40)	Toutes catégories	Selon catégories	
CHAMPIONNAT REGIONAL CYCLOSPORT				
Club organisateur : VC Montois – Inscription à l'UFOLEP Gironde : www.cd.ufolep.org/gironde , ufolep33@gmail.com				

V.06	Semi-Nocturne St Denis de Pile « centre ville »	3 - GS	50 km 60 km	20 h 00
Circuit Plat – 1.8 km				Tarif : 6 €
C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

S. 07 	CASTRES GIRONDE	2-GS-13/14 1-3-15/16	50 – 40 – 30 70 – 80	15 h 00 15 h 02 15 h 05
Course de la municipalité Circuit plat 9.7 km				Tarif : 7 €
CASTRES C.C. Thierry PAENNE 06-72-81-46-06 thierry.peanne@wanadoo.fr				

D. 08 	LA BREDE	GS – 2-13/14 1 - 3-15/16		13 h 30 15 h 00
Grand Prix de La Brède – Circuit Moyen 7 km				Tarif : 6 € Jeune : 3 €
US BREDOISE Sandrine MANET 06-58-37-62-83 sandrine.manet@hotmail.fr				

L. 09	MONGAUZY	2 – GS 1 - 3	60 – 50 75 - 65	14 h 00 16 h 00
Grand Prix des fêtes - Circuit plat				Tarif : 6 €
UC DU REOLAIS Philippe LESCOMBES 06-32-02-07-27 / philippelescombes@hotmail.fr				

S. 14 D. 15	Tour Canton de Podensac Equipe de 5 coureurs 1-2-3	CLM Individuel Course en ligne CLM Equipe Course en ligne	4.2 km 100 km 10 km 100 km	
Engagement sur dossier avant le 30 mai 2014				Tarif : 160 € par équipe
GUIDON PORTESIEN M.COUSSEAU8 Grand rue 33640 Portets 06-37-35-09-02 cousseaumi@wanadoo.fr				

D. 15	Cérons	GS -3	50 -55	14 h 30
Grand prix des Vins de Cérons / Circuit plat 4.2 km Course d'attente du tour du Canton de Podensac				Tarif : 7 €
GUIDON PORTESIEN Michel COUSSEAU 06-37-35-09-02 cousseaumi@wanadoo.fr				

➔ LA LICENCE :

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association. Elle est valable du 1er Septembre au 31 Août de l'année suivante sur présentation d'un certificat médical préalable de non contre indication à la pratique sportive de compétition, datant de moins d'un an. Toute personne occupant un poste de dirigeant ou de commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

➔ LA CARTE CYCLOSPORT :

La carte « cycloSPORT » est obligatoire pour la pratique du cycloSPORT à l'UFOLEP. Elle est délivrée par les commissions départementales sur présentation de la licence. Elle est valable du 1er Janvier au 31 Décembre.

Peuvent prétendre à une carte cycloSPORT :

- ✓ Tout nouveau licencié UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition. Il sera classé en 3e catégorie pour la pratique du cycloSPORT.
- ✓ Tout nouveau licencié de plus de 60ans sera accueilli en GSa s'il en fait la demande sinon la catégorie d'accueil reste en 3.
- ✓ Tout nouveau licencié de plus de 65ans (né avant le 31.12.1948) sera accueilli en GSb s'il en fait la demande sinon la catégorie d'accueil reste en 3.
- ✓ Les ex-licenciés FFC et/ou FSGT (Voir tableau « Accueil à l'UFOLEP » sur le site Internet www.cd.ufolep.org/gironde)
- ✓ Les double-licenciés UFOLEP/FFC « Pass'Cyclisme Open » qui seront classés en 1^{ère} catégorie UFOLEP et les double-licenciés UFOLEP/FFC « Pass'Cyclisme » qui seront classés en 2^{ème} catégorie UFOLEP et cela peu importe le niveau de la licence Pass'cyclisme.
- ✓ Les doubles licenciés UFOLEP/FSGT 3^{ème}, 4^{ème} ou 5^{ème} « catégorie route » ; ils seront classés en 2^{ème} catégorie UFOLEP.
- ✓ Les doubles licenciés UFOLEP/FSGT 2^{ème} « catégorie route » ; ils seront classés en 1^{ère} catégorie UFOLEP.
- ✓ CAS DES FÉMININES : l'engagement dans une catégorie est définitif pour toute la saison.
- ✓ tout licencié UFOLEP qui accède à la double licence "Pass Cyclisme" après avoir eu sa carte UFOLEP, conserve sa catégorie UFOLEP.
- ✓ Les Licenciés FFTRI seront classés en 1^{ère} catégorie.

➔ EVOLUTION DE LA CATEGORIE GS :

Les Grands Sportifs (GS) seront répartis en 2 groupes (GS-A et GS-B).

Les licenciés classés GS en fin de saison précédent la saison 2013-2014 seront :

- en GS-A pour les licenciés âgés de 64 ans et moins,
- en GS-B pour les licenciés âgés de 65 ans et plus,

Les GS-B ne changent pas de catégorie et donc ne marquent pas de points. Par contre leurs victoires (uniquement) doivent être inscrites sur la carte cycloSPORT.

Au cours de la saison sportive, ils peuvent (les GS-B) cumuler 5 victoires maximum sur le territoire national.

Les licenciés GS-A et GS-B courent ensemble, un seul classement scratch GS sera établi. Les points attribués aux GS-A, pour les montées, le seront en fonction des places qu'ils auront obtenues dans ce classement scratch.

Un coureur de GS-B qui demanderait à monter en 3^{ème} catégorie en cours de saison et qui par la suite ferait une demande de requalification en catégorie inférieur devra respecter le règlement et justifier de 8 courses dont 6 en gironde.

➔ CATEGORIE D'AGE :

En 2013-2014, les catégories d'âges correspondront à l'âge du licencié dans l'année civile 2014. Le changement de catégorie se fera désormais au 1^{er} janvier 2014. Dès le 1^{er} septembre notre logiciel de carte pourra les éditer avec la catégorie 2014.

➔ ADMISSION des licenciés F.F.C et/ou FSGT à la CARTE « CYCLOSPORT » UFOLEP

Les licencié(e)s FFC «Pass'Cyclisme» qui prennent leur licence FFC en ligne peuvent également prétendre à la double licence.

Lors de sa demande de carte CycloSPORT – UFOLEP, le (la) licencié(e) qui a une double appartenance doit OBLIGATOIREMENT le déclarer en précisant sa catégorie FFC, FFTRI et/ou FSGT.

Cas particulier rencontré chez les doubles licenciés Féminines adultes :

- Toute licenciée UFOLEP « Féminine Adulte 17 ans et plus » (et Féminine de 16 ans surclassée) qui sollicite, en double appartenance, une licence « FFC.Pass'Cyclisme Open » sera automatiquement classée en 3^e catégorie UFOLEP et sera classée avec les Adultes Masculins de cette catégorie.

En conséquence, lui est appliqué le règlement concernant les changements de catégorie.

Cas particulier rencontré chez les doubles licenciés Juniors:

Peuvent prétendre à la double licence :

Les FFC avec licence « Juniors 1^{ère} année » (masculins et Féminines)

Les FFC juniors 1^{ère} année avec licence « PC ou PC Open » (masculins et Féminines)

Les FFC juniors 2^{ème} année avec licence « PC ou PC Open » (masculins et Féminines)

A NOTER : les licenciés FFC avec licence « juniors 2^{ème} année » ne peuvent pas prétendre à la double licence

Cas particulier rencontré chez les doubles licenciés adultes:

Tout double licencié, classé en «Pass'Cyclisme» ou «Pass'cyclisme Open» en début de saison, qui accède à la suite de points marqués à une «Série 3» de cette fédération, doit à ce moment, choisir sa fédération : la FFC ou l'UFOLEP. En aucun cas il ne pourra, la saison suivante, accéder à la double licence sauf si il est rétrogradé en PC ou PC Open.

Tout(e) double licencié(e) FFC qui, en fin de saison est classé(e) «Série 2», alors qu'il (elle) avait débuté la saison en «Pass'Cyclisme», ne pourra prétendre à une carte cycloSPORT pour la saison suivante.

Seul(e)s les licencié(e)s FSGT de 2^e, 3e, 4e et 5e catégories peuvent prétendre à la double licence.

NB : les licenciés FFTRI sont classés en 1^e catégorie

➔ SURCLASSEMENT

Voir règlement national.

➔ ZONE DECHETS :

Une zone déchet sera obligatoirement installée sur chaque course UFOLEP Gironde.

- Cette zone déchet ne devra pas être installée 500m avant et 500m après la ligne de départ et d'arrivée,
- La zone déchet sera matérialisée par un panneau à son entrée et un panneau à sa sortie,
- La zone sera constituée d'une ou plusieurs bâches installées sur le bas côté de la route côté droit des coureurs,
- La zone devra être adaptée au circuit et donc être dans un lieu non dangereux.

L'objectif de cette zone est de supprimer définitive les déchets balancés en pleine nature sur l'ensemble des circuits.

Attitude éco-responsable : l'idéal étant de conserver les déchets dans les poches.

En cas de non respect de cette zone déchet, les coureurs s'exposent aux sanctions suivantes :

- Un coureur qui jettera des déchets en dehors de la zone sera immédiatement mis HORS COURSE donc non classé. De plus, si ce coureur avait remporté des primes, elles lui seront retirées et décernées au deuxième,
- Un coureur sanctionné une deuxième fois pour jet de déchets en dehors de la zone sera suspendu de deux weeks ends de courses à compter du week end suivant la course support de la sanction.

Seuls seront habilités à relever l'infraction d'un coureur, les personnes suivantes :

- les délégués et membres de la CTD UFOLEP 33 cyclospor, et
- EXCEPTION : si le fait est relevé par au moins deux coureurs d'une même course et rapporté au délégué de la course.

➔ DEPARTS ET CATEGORIES :

Sur les courses proposant plusieurs horaires de départs, les catégories partiront de la façon suivante :

- Catégorie 1 et catégorie 3 sur le même horaire, si les 15-16 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire,
- Catégorie 2 et catégorie GS sur le même horaire, si les 13-14 ans sont acceptés, ils partiront sur le même horaire,

➔ MUTATIONS

Entre associations UFOLEP : du 1^{er} septembre au 31 octobre (date de réception au comité faisant foi, NB hors période le coût est de 45€)

Tout coureur qui mute, alors qu'il reste des courses au calendrier, cesse de fait sa saison et ne peut plus s'inscrire aux compétitions.

La demande doit être obligatoirement établie par le licencié sur le formulaire adéquat.

Pour bénéficier de la non obligation de formuler une demande de mutation, les intéressés doivent rester une saison sportive sans licence.

➔ ATTITUDE dans la PRATIQUE :

Le cyclospor et/ou le dirigeant se doit de conserver une tenue décente et appropriée. Il est utile de rappeler que par sa conduite et ses attitudes, le cyclospor offre l'occasion de juger le sport qu'il pratique et la fédération à laquelle il appartient.

Tout concurrent et/ou dirigeant se montrant incorrect vis à vis des commissaires, des organisateurs, du service d'ordre, du public,....pourra se voir mis hors course disqualifié ou sanctionné par le collège des commissaires. Un rapport sera transmis à la structure compétente (cf. Règlements Généraux de l'UFOLEP) dans la perspective d'une éventuelle sanction prononcée par l'instance disciplinaire adéquate.

➔ TENUE VESTIMENTAIRE :

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories, pendant les compétitions mais également en préambule de celles-ci, lors de la reconnaissance des circuits (Route – Contre la montre – Cyclocross). Les cyclospor qui ne seront pas pourvus de cette protection se verront interdire le départ. Chaque concurrent devra le conserver correctement fixé, durant toute l'épreuve. Tout contrevenant sera mis hors compétition.

Le port du maillot aux couleurs du club auquel appartient le licencié est obligatoire. Ce maillot doit, par ses couleurs et leur disposition, permettre de distinguer l'association à laquelle appartient le cyclospor.

Les maillots de groupes sportifs professionnels en activité sont interdits.

Au côté des éventuelles inscriptions publicitaires pouvant figurer sur celui-ci, il est obligatoire de réserver un emplacement suffisamment important où le nom de l'association sera inscrit lisiblement. **Il est souhaitable que sur ce maillot apparaisse le logo UFOLEP. Toutefois, pour les clubs à double affiliation (voire triple), et ayant un maillot unique pour toutes les sections quelle(s) que soi(en)t la (les) fédération(s) à laquelle (auxquelles) ces sections appartiennent sur le maillot porté sur les épreuves UFOLEP ne devra apparaître aucun sigle de fédération.**

Pour toute cérémonie protocolaire, LA TENUE de CYCLISTE EST OBLIGATOIRE. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra REFUSER l'accès au podium.

➔ DOSSARDS :

Le port du dossard est obligatoire pour tous les participants, dans toutes les épreuves UFOLEP, il doit être attaché non plié, avec 4 épingles et de façon visible sur le maillot, c'est à dire côté podium et au dessus des poches.

Pour retirer son dossard (qui sera fourni sans épingle), chaque participant devra déposer à la table de contrôle, sa licence et sa carte « cyclospor » UFOLEP.

En aucun cas il ne pourra être délivré de dossard à un cyclospor qui serait dans l'incapacité de présenter sa licence et sa carte de cyclospor correctement complétées à la table de contrôle.

En cas d'abandon un coureur devra obligatoirement rapporter son dossard.

➔ RECOMPENSES :

La commission nationale demande aux organisateurs sous l'égide de l'UFOLEP de soigner particulièrement l'accueil des participants.

Rappel : Les PRIX et PRIMES en ESPECES sont INTERDITS à l'UFOLEP.

Il est interdit, dans une épreuve « cyclospor » organisée sous l'égide de l'UFOLEP, d'attribuer des dotations (en dehors des récompenses symboliques traditionnelles telles que coupes, médailles, fleurs, maillots de champion) sous forme de lots en nature uniquement pour les vainqueurs et leurs dauphins immédiats. Il est souhaitable de mettre des lots au tirage au sort afin de concerner tous les participants.

2 primes maximum sont autorisées par coureur et par épreuve.

Un coureur qui ne se présente pas aux récompenses ne peut prétendre à récupérer son lot sauf cas exceptionnel et excusé.

➡ RECLAMATIONS ; APPEL :

Tout cyclosporitif estimant avoir subi un préjudice pendant une épreuve, est en droit de déposer, après l'arrivée, une réclamation auprès des commissaires.

Ce droit de réclamation n'appartient qu'au licencié qui peut toutefois le déléguer à l'un de ses dirigeants licenciés (en particulier pour les mineurs)

Une réclamation est recevable :

- oralement dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires

-et / ou

- par écrit, après la proclamation des résultats, dans un délai de 48 heures; elle comporte la signature personnelle du réclamant et est adressée au Responsable de la Commission concernée (départementale, régionale ou nationale). Elle devra s'accompagner du versement d'une caution dont le montant est fixé chaque année par les Comités Directeurs concernés.

Les réclamations concernant la qualification d'un cyclosporitif ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si un cyclosporitif ou dirigeant UFOLEP s'estime injustement pénalisé, il peut avoir recours à la Commission d'Appel correspondante.

➡ RETROGRADATIONS-DESCENTES en Gironde

DEMANDE À EFFECTUER EN MEME TEMPS QUE LA DEMANDE DE CARTE CYCLOSPORT

Un cyclosporitif n'ayant pas obtenu de résultats satisfaisants pourra en début de saison suivante et après justification demander par écrit à la commission départementale une descente dans la catégorie inférieure. La demande de rétrogradation doit être effectuée par le licencié sur le document adéquat, et remis à son Président de club qui transmettra au Comité Départemental en même temps que les demandes de cartes cyclosporitives (au 15 janvier délais de rigueur).

Pour demander à descendre de catégorie, un licencié devra justifier de 8 courses faites dont un minimum de 6 dans le département de la Gironde. Un coureur ayant fait une place ne pourra pas prétendre à une requalification en catégorie inférieure.

Après une requalification inférieure, toute place dans les cinq premiers lors de la première participation à une épreuve dans sa nouvelle catégorie ou durant les trente jours suivants, entrainera la remontée immédiate dans la catégorie d'origine.

Les demandes de requalifications pour des raisons médicales devront être faites sur les documents officiels et accompagnés de justificatifs. Toutefois, ils ne feront pas l'objet d'une descente automatique.

Toute demande de requalification refusée ne pourra être réétudiée qu'à partir de documents nouveaux.

ATTENTION : le reclassement en catégorie inférieure n'est pas automatique, votre demande est étudiée par la CTD Cyclosporitif qui peut vous le refuser. Tout refus sera motivé par la commission est disponible sur simple demande auprès du Comité UFOLEP 33.
AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE EN COURS DE SAISON

➡ ATTRIBUTION DES POINTS :

Sur chaque course les cartons des 5 premiers de chaque catégorie seront conservés au secrétariat.

Le délégué de la course au moment de la remise des récompenses sera chargé de noter les places sur les cartons des coureurs pour les 5 premiers. Il sera également chargé de remettre aux coureurs leurs cartons.

➡ MONTÉES DE CATEGORIES : Le principe des « Montées aux points ».

Montée dès que le coureur a obtenu 30 points.

Barème des montées :

a) 30 partants et plus :

- Les cinq premiers marquent des points :

1er = 10 points.. 2ème = 7 points.. 3ème = 6 points.. 4ème = 4 points. 5ème = 3 points

b) de 10 à 29 partants :

- Les cinq premiers marquent des points :

1er = 8 points.. 2ème = 6 points.. 3ème = 5 points.. 4ème = 3 points. 5ème = 2 points

c) Moins de 10 partants :

- Seul le vainqueur marque 5 points et sa victoire sera indiquée sur la carte «Cyclosporitif».

d) S'il y a 5 PARTANTS OU MOINS dans la catégorie

- Seul le vainqueur marque 3 points et sa place est notée sur la carte « Cyclosporitif »

BONUS :

La bonification des meilleurs sprinters = 3 points supplémentaires.

Afin de départager les meilleurs sprinters en cas d'égalité sur une course, les points du dernier tour seront doublés.

NB : dans tous les cas la CTD se réserve le droit de procéder à la montée pour SUPERIORITE MANIFESTE

➡ SECURITE DES COUREURS

Un véhicule ouvreur est obligatoire devant chaque peloton.

➡ CATEGORIE D'AGE

Les années de naissance correspondant aux différentes catégories d'âges en vigueur dans les épreuves officielles, sont publiées annuellement dans l'additif aux règlements généraux administratifs et financiers des compétitions nationales (âge au 31 décembre de l'année civile, soit au 31/12/2014).

Catégories d'âges, saison 2013-2014

J 13-14 ans : nés en 2000 et 2001

J 15-16 ans : nés en 1999 et 1998

M 17-19 ans : nés en 1997 - 1996 - 1995

M 20-29 ans : nés entre 1985 et 1994

M 30-39 ans : nés entre 1975 et 1984

M 40-49 ans : nés entre 1965 et 1974

M 50-59 : nés entre 1955 et 1964

M 60 et plus : nés en 1954 et avant

F 17-29 ans : nées entre 1985 et 1997

F 30-39 ans : nées entre 1975 et 1984

F 40 ans et plus : nées en 1974 et avant

➔ DISTANCES, BRAQUETS, NOMBRE de PARTICIPATIONS AUTORISES

- Jeunes masculins ou Féminines 13/14 ans 7.01 m. Distance minimum 20km et maximum 35 km. 1 épreuve maxi par semaine
- Jeunes Masculins et Féminines 15/16 ans 7,62 m. Distance minimum 35km et maximum 60 km 2 épreuves maxi par semaine
- GS distance minimum 50km et maximum 60km,
- 3 distance minimum 60km et maximum 70km,
- 2 distance minimum 70km et maximum 80km,
- 1 distance minimum 80km et maximum 90km

➔ PRIX DES ENGAGEMENTS en Gironde POUR 2013-2014 :


Adultes : Epreuve sur circuit et en ligne = entre 6€ et 8€ précisé dans le calendrier
Engagements jeunes = 3€

➔ CHALLENGE DÉPARTEMENTAL (individuel et par clubs)

Le Challenge UFOLEP CyclosporT récompense la participation et la régularité des cyclosporTifs Ufolépiens girondins.


Ne sont prises en compte que les courses inscrites sur le calendrier départemental se déroulant sur le territoire de la Gironde (sauf Contre la Montre, et les Championnats).

➔➔➔ JUIN 2014

S. 21 	BARSAC Lieu dit Camperos	2 – GS – 13/14 1 – 3 - 15/16	72-54-30km 84-66-42km	14 h 00 16 h 00
Prix de la Municipalité - Circuit Plat 6.2 km				Tarif : 7 € Jeune : 3 €
👉 V.C. BARSAC Raymond RIBES : 06-78-55-68-48				

D. 22	PRIGNAC ET MARCAMPS	GS – 2 1 - 3	1 : 18 tours 2 : 16 tours 3 : 14 tours GS : 11 tours	13 h 30 16 h 00
PRIX DU COMITE DES FETES – Circuit moyen 4 km 700				Tarif : 7 €
👉 Vélo Club Prignac et Marcamps Dorronso Daniel 06-76-60-56-79 / vcprignacais@sfr.fr				

D. 29	CLM Régional AMBES	Toutes les catégories		A partir de 9h00
Championnat régional Contre La Montre - INSCRIPTION PREALABLE AUPRES DU COMITE DEPARTEMENTAL				
👉 Club organisateur : Vélo Club Prignac et Marcamps – Inscription à l'UFOLEP Gironde : www.cd.ufolep.org/gironde et ufolep33@gmail.com				


D. 29 	LES SALLES DE CASTILLON	13/14 - GS –2 15/16 - 1 - 3	3 – 8 – 11 TOURS 5 – 10 – 12 TOURS	13 h 30 15 h 30
PRIX DE LA MUNICIPALITE – Circuit moyen 6 km 400				Tarif : 6 € Jeune : 3 €
👉 A.C. LIBOURNE Jean-Jacques LALANNE : 06-79-24-32-74 jeanjacqueslalanne@orange.fr ou Annie CHASSERIAUD : 06-10-79-16-46 annie.chasseriaud@sfr.fr				

➔➔➔ JUILLET 2014

Me. 02	GOURS LA LUCIOLE Mairie de Gours	2 – GS 1 – 3		18 h 30 20 h 00
SEMI NOCTURNE - Circuit plat 1,9 km				Tarif : 6 €
👉 V.C. GOURS Honoré SEGUY : 06-88-88-76-25 ; Jean-Louis MOMBOEUF : 06-34-64-22-77 ; Francis GAUTRIAS 05-57-49-74-45 gcs123@wanadoo.fr				

V. 04-S.05- D.06	SALOUEL (80)	Toutes catégories après qualification		
CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLOSPORT				
👉 Renseignements : UFOLEP Gironde – www.cd.ufolep.org/gironde et ufolep33@gmail.com				


🔗🔗🔗 JUILLET 2014

D. 13 	SAINT-DENIS DE PILE « Bossuet »	GS -2-13/14 1 - 3-15/16	50 km – 70 km 80 km – 63 km	15 h 00
Prix Pierre PETIT - Circuit Plat 7.3 Km				Tarif : 6 € Jeune : 3 €
🔗 C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				


L. 14	SAINT-SULPICE et CAMEYRAC	GS – 2 1 - 3	50 – 63 70 - 80	14 h 00 16 h 00
Dossard – Départ stade Municipale - Prix des Commerçants et viticulteurs - Circuit Plat 4,3 km				Tarif : 6 €
🔗 J.S.S.S.C. SAINT-SULPICE Jean-Pierre SAUGEON 05-56-30-85-20 / 06-65-41-02-40				

V. 18	BASSENS	GS – 2 1 - 3	1h à 1 h 30 selon catégorie	19 h 45 21 h 00
Grande Nocturne des Fêtes de Bassens - Circuit Plat 1.2 km				Tarif : 7 €
🔗 C.M.O. BASSENS Claude SEGONDS 06-09-79-88-57 claudesegonds@orange.fr				

D. 20	LAPOUYADE	GS – 2 1 - 3	49.2 – 69.7 77.9 – 61.5	13 h 30 15 h 30
Fêtes Locale - Circuit moyen 4.1 km				Tarif : 6 €
🔗 A.C. LIBOURNE Jean-Jacques LALANNE : 06-79-24-32-74 jeanjacqueslalanne@orange.fr ou Annie CHASSERIAUD : 06-10-79-16-46 annie.chasseriaud@sfr.fr				

D. 20 	SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE	GS – 2-13/14 1 - 3-15/16	74 – 68 60 - 54	15h00
Fête locale - Circuit Moyen 6,9km				Tarif : 6 €
🔗 Club Cycliste SAINT-SEURINOIS Didier BIDOU 06-07-22-97-96 didierbidou@orange.fr				

🔗🔗🔗 AOÛT 2014


S . 02 	SAINT-LOUBES La coupole	M : 3 tours C : 4 tours GS : 5 tours 3 : 6 tours 2 : 7 tours 1 : 8 tours	29 km 39 km 49 km 59 km 69 km 79 km	Départ pour toutes les catégories à 15 h 00
Grand Prix cycliste de la ville de St Loubès- Circuit moyen 9.8 km (nouveau circuit)				Tarif Adulte : 6 € Tarif Jeune : 3 €
🔗 C.C. SAINT-LOUBES cycloclub.st.loubes@orange.fr Daniel AMPE 06-88-75-37-27 –Marc BARRERE 05-56-72-42-33 / 06-18-27-12-92				


D.03	DONNEZAC	2 – GS 1 - 3		13 h 30 15 h 30
Grand Prix des Fêtes de Donnezac – Circuit Plat 5.8 Km				Tarif : 6 €
🔗 C.C. SAINT-PALAIS Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-57 michel.toulon33@orange.fr				


S. 09	LUGOS	GS – 2 1 - 3		1h30 – 1h20 1h50 – 1h40
Prix de fêtes Lugos - Circuit Plat 2,5 km				Tarif : 8 €
🔗 C.C. VAL DE L'ÉYRE http:// pagesperso-orange.fr/cc.valdeleyre Jean-Marc CAMELEYRE 06-16-15-47-92 jean-marc.cameleyre@wanadoo.fr				


D. 17	LA REOLE Quartier du Rouergues	2 – GS 1 - 3		63-56 77-70
Prix du faubourg du Rouergue – Plat				Tarif : 6 €
🔗 U.C. DU REOLAIS Philippe LESCOMBES 06-32-02-07-27 / philippelescombes@hotmail.fr				

AOÛT 2014

V. 22	Semi Nocturne BONZAC Fêtes Locale	1 - 2	70 – 80 km
Semi-nocturne – Circuit Moyen 3 Km			Tarif : 6 €
 C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr			


D.24	St Martin de Coux Fêtes locale	GS - 2 3- 1	50 – 70 km 60 – 80 km
Circuit Moyen 6.3 Km			Tarif : 6 €
 C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr			


S. 30	PORTETS	2 – GS 1 – 3	67 - 55 73 - 61	14 h 00 16 h 00
Grand Prix Claude Ciron – Circuit Plat 3,2 Km			Tarif : 7 €	
 GUIDON PORTESIEN M.COUSSEAU 06-37-35-09-02 cousseau@wanadoo.fr				

D. 31	ST CIERS SUR GIRONDE	GS – 2 1 – 3	45 – 60 70 – 55	14 h 00 15 h 30
Prix de la Saint Fiacre – Circuit Plat 3 km			Tarif : 6 €	
 V.C. ST-THOMAS ST-CIERS Monique REAUD 05-57-32-69-29 jean-pierre.reaud0046@orange.fr				


SEPTEMBRE 2014

S. 06	ABZAC – Salle des Fêtes	2 - GS 1 - 3	72 -58 65 -50	14 h 00
Prix Julien GANET - Circuit 7,6 km			Tarif : 7 €	
 C.C. ABZAC PERMENAS Jérôme 06-61-07-73-19 jerome.permenas@laposte.net				

D.07	VERDOT (COMMUNE DE REIGNAC)	2 – GS – 13/14 1 – 3 – 15/16	13 h 30 15 h 30
Grand Prix des Comité des Fêtes de Verdote – Circuit Plat 5.5 km			Tarif : 6 €
 C.C. SAINT-PALAIS Michel TOULON 05-57-32-66-03 / 06-37-91-41-57 michel.toulon33@orange.fr			

S.13	BAYAS – Fête locale	GS – 2 – 13/14 1 – 3 – 15/16	50 – 60 km 70 – 80 km	15 h 00
Pris de la Municipalité - Circuit moyen 9 Km			Tarif : 6 € Jeune : 3 €	
 C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

D. 14	CANEJAN Bourg Stade des Peyrères	GS – 2 1 - 3	1 h 00 – 1 h 20 1 h 30 – 1 h 10	13 h 30 15 h 30
Prix des Commerçants - Circuit Plat (Urbain) 3,550km			Tarif : 7 €	
 V.C. CANEJAN Didier COUDERC 06.88.18.69.76 didier.couderc@ensam.eu http://www.veloclub-canejan.fr				

S. 20	PUYNORMAND	GS – 2 1 – 3	49 – 70 77 – 63	13 h 30 15 h 30
Grand Prix de l'Union Cycliste Puynormand – Circuit Moyen 3.5 km			Tarif : 7 €	
 Union Cycliste PUYNORMAND Cyril AUTIER : 06-14-76-30-27 ucpuynormand@gmail.com				

A déterminer	SAVERNE (67)	Toutes catégories après qualification	
CHAMPIONNAT NATIONAL DE CONTRE LA MONTRE			
 Renseignements : UFOLEP Gironde – www.cd.ufolep.org/gironde et ufolep33@gmail.com			

D.05	GOIZET - SAINT-DENIS DE PILE	GS – 2 1 - 3	50 – 60 km 70 – 80 km	14 h 30
Fête locale - Circuit 9.8 Km				Tarif : 6 €
 C.C. SAINT-DENIS de PILE Joel Seynat 06-42-46-00-57 club.ccsdp33910@orange.fr site http://ccsdp.free.fr				

ufolep
TOUS LES SPORTS **AUTREMENT
GIRONDE**

CYCLISME SUR PISTE

VELODROME DE BORDEAUX LAC
De novembre 2013 à avril 2014
Dates et horaires sur notre site internet

ACCES GRATUIT

Réservé aux adhérents des clubs UFOLEP



CONTACT : UFOLEP Gironde
05.56.79.00.22 - ufolep33@gmail.com
www.cd.ufolep.org/gironde